

Durée	21H00
Public(s) concerné(s)	Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.
Pré - requis	Maîtrise du français (parlé et écrit), des mathématiques élémentaires, de la lecture de plans.
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 1 Maximum : 10
Objectifs pédagogiques	Apporter aux candidats les connaissances nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> > En législation et notamment en matière de responsabilité. > Des règles de construction, de vérifications et de réception d'un échafaudage. > Pour être un interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, des prestataires fournisseurs et des organismes de prévention.
Titre et qualité du formateur	Formateur agréé par le Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement.
Moyens Pédagogiques	Vidéo projection, notices, plans de montage d'échafaudages ainsi que divers documents (pancartes, fiches d'expression de besoins, etc...) Echafaudages pour les applications pratiques.



Programme

1. Partie théorique (60 % de la durée totale de la formation)

Introduction

- > Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.

Cadre réglementaire et responsabilités

- > Les responsabilités, civile et pénale.
- > Les obligations de l'employeur et des différents acteurs de l'entreprise, la délégation de pouvoir.
- > La réglementation spécifique aux échafaudages.

Adéquation de l'ouvrage aux travaux à exécuter

- > Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- > Les classes d'échafaudages et les types de chargement.

Contraintes et dispositions spécifiques en fonction du site

- > Les principales dispositions réglementaires et contractuelles : Plan de prévention, PGC/PPSPS, autorisations de voirie, ...
- > Les risques environnants et les mesures correspondantes.

1. Partie théorique (suite)

Dispositions techniques

- > La terminologie et la fonction des différents éléments d'un échafaudage.
- > La stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales.
- > La résistance de la structure aux charges verticales.
- > La résistance et la stabilité de la structure aux charges horizontales.
- > La conformité et la résistance des plans de travail.
- > La conformité des accès et des protections collectives.

Affichage et conditions d'utilisation

- > Les indications réglementaires obligatoires et leurs applications pratiques.
- > Les conditions d'accès au travers d'exemples de procédures (GIES, UIC, ...).
- > Les consignes d'utilisation.

2. Partie pratique (40 % de la durée totale de la formation)

Entraînement aux examens de vérifications sur des échafaudages présentant des anomalies.

3. Evaluation pratique

Etudes de cas sur les thèmes de l'adéquation, la stabilité et la résistance.

Réalisation d'un examen de l'état de conservation.

4. Evaluation théorique

Questionnaire à choix multiples.

A l'issue de la formation et après évaluation, un certificat nominatif de formation à l'entête du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement sera envoyé à l'employeur.

Un renouvellement préconisé tous les 5 ans.